

Procès-verbal
Réunion spéciale du CA dans la Salle multifonctionnelle (Centre étudiant)
3 décembre 2011

Présences : Éric Allain, président – Sciences
 Noémie Bernard Dessailly, vice-présidente externe – Sciences sociales
 Emily Briand, vice-présidente externe – Sciences infirmières
 Marie-Ève Cloutier, vice-présidente externe – ÉSANEF
 Richard Comeau, représentant FÉÉCUM – Médecine
 Brunia Doiron, vice-présidente externe – Kinésiologie / récréologie
 Olivier Doiron, vice-président activités sociales – FÉÉCUM
 Rémi Gaudet, président – Administration
 Annie Godin, vice-présidente externe – Éducation
 Justin Guitard, vice-président académique – FÉÉCUM
 Karina Langis, vice-présidente externe - Arts
 Benoît LeBlanc, vice-président externe – Ingénierie
 Ghislain LeBlanc, président - FÉÉCUM
 Marie-Andrée Légère, vice-présidente externe – Psychologie
 Joëlle Martin, vice-présidente externe – FÉÉCUM
 Tiffany Raymond, vice-présidente interne – FÉÉCUM
 Alexandra Savoie, vice-présidente externe – Droit

Observateurs : Charles Dubuc, vice-président interne – Kinésiologie / récréologie
 Geneviève Gould, présidente – Éducation
 Luc Léger, secrétaire d'assemblée
 Alexandre Levasseur, président – Psychologie
 Éric Levesque, président d'assemblée
 Xavier Lord-Giroux, président – Arts
 Pierre Losier, directeur général – FÉÉCUM
 Julie Melanson, vice-présidente activités sociales – ÉSANEF
 Stéphanie St-Pierre, vice-présidente académique – Sciences
 Martin Savoie, vice-président activités sociales – Arts
 Dominick Tardif, président - Ingénierie
 Myriam Thériault, présidente – ÉSANEF

Ordre du jour

- 1) Ouverture de la réunion
 - 2) Vérification du quorum
 - 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 4) Élection d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée
 - 5) AÉNB
 - 6) Autres
 - 7) Date de la prochaine réunion
 - 8) Clôture de la réunion
-

1) **Ouverture de la réunion**

Le président de la FÉÉCUM annonce l'ouverture de la réunion à 16h56.

2) **Vérification du quorum**

Le président d'assemblée vérifie si le quorum est atteint et les présences sont notées.

3) **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des objections ou des modifications à apporter. Aucune objection n'est signalée et aucune modification n'est apportée. Aucun sujet n'est ajouté au point «Autres».

4) **Élection d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée**

Le président de la FÉÉCUM fait remarquer qu'Éric Levesque est déjà président d'assemblée en règle. Seule la personne qui occupera le poste de secrétaire d'assemblée devra être votée.

Le président d'assemblée demande aux membres s'ils ont une candidate ou un candidat à proposer pour siéger en tant que secrétaire d'assemblée.

Résolution : 4092-FECA-111203

Le président d'Administration, appuyé de la vice-présidente externe d'ÉSANEF, propose l'élection de Luc Léger au poste de secrétaire d'assemblée.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

5) **AÉNB**

Le président de la FÉÉCUM rappelle que les frustrations et les inquiétudes des membres du Conseil exécutif de la FÉÉCUM à l'égard de l'AÉNB ont souvent été exprimées aux réunions du Conseil d'administration de la FÉÉCUM. Il fait remarquer que ces frustrations et ces inquiétudes sont exprimées depuis un certain temps déjà. Il ajoute quand dans les prochaines semaines, la FÉÉCUM rencontre le Ministère de l'éducation postsecondaire, le caucus du Parti libéral et le caucus du Parti conservateur. Ces rencontres sont de belles opportunités de lobbying pour la FÉÉCUM, cependant, certains des groupes avec lesquels la FÉÉCUM doit s'entretenir se sont posé la question à savoir pourquoi ne pas faire une rencontre avec l'AÉNB au lieu. En gros, l'AÉNB aurait été invitée même si elle n'avait pas entamé de démarches pour rencontrer les groupes en question. Le président de la FÉÉCUM affirme vouloir faire passer le statut de la FÉÉCUM au sein de l'organisme de membre ordinaire à membre associé afin que la FÉÉCUM puisse s'exprimer librement et sans toujours devoir le faire en présence de l'AÉNB.

Le président d'assemblée demande aux membres s'ils ont des commentaires à faire au sujet de l'AÉNB et de ce que suggère le président de la FÉÉCUM. Le vice-président académique affirme être en accord avec l'idée de faire changer le statut de la FÉÉCUM au sein de l'organisme, et ce, puisqu'il y a plusieurs années que l'on se fait répéter qu'il existe des

problèmes sérieux au sein de l'AÉNB et que, année après année, rien ne semble changer. Le président de Psychologie se pose la question à savoir s'il y aura création d'un nouvel organisme de lobbying regroupant les associations étudiantes francophones. La vice-présidente externe de la FÉÉCUM réplique qu'en changeant le statut de la FÉÉCUM au sein de l'AÉNB, la FÉÉCUM fait en sorte que l'organisme ne pourra plus parler au nom des étudiantes et des étudiants du campus de Moncton de l'Université de Moncton. Elle affirme avoir parlé à l'association étudiante d'Edmundston et à celle de Shippagan et que les dirigeantes et les dirigeants de ces deux associations semblent favorables à la création d'un organisme de lobbying francophone. La vice-présidente externe de Droit se pose la question à savoir s'il serait possible que les francophones et les anglophones se contredisent dans leurs efforts de lobbying auprès du gouvernement une fois un nouvel organisme créé. Le président de la FÉÉCUM explique qu'il s'agit de changer le statut de la FÉÉCUM au sein de l'AÉNB pour un an et qu'il sera essentiel de réévaluer la participation de la FÉÉCUM au sein de l'organisme l'année prochaine. La vice-présidente externe ajoute que ce que dit l'AÉNB n'est pas, aujourd'hui, représentatif des revendications des francophones puisque le message est communiqué qu'en anglais.

Résolution : 4093-FECA-111203

Le président de la FÉÉCUM, appuyé de la vice-présidente externe de la FÉÉCUM, propose que la FÉÉCUM change son statut au sein de l'AÉNB afin de passer de membre ordinaire à membre associé.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

6) Autres

Le président d'assemblée fait remarquer qu'aucun sujet n'a été ajouté au point «Autres».

7) Date de la prochaine réunion

Le président de la FÉÉCUM fait remarquer que la prochaine réunion aura lieu au retour du congé des fêtes, c'est-à-dire en janvier 2012.

8) Clôture de la réunion

Le président de la FÉÉCUM annonce la clôture de la réunion à 17h05.

Éric Levesque
Président d'assemblée

Luc Léger
Secrétaire d'assemblée